

Compte-rendu sommaire de la séance du : Vendredi 28 novembre 2014

La séance est ouverte à 20h30 par Monsieur le Maire.

En exercice 15, présents 13, votants 13. Etaient excusés : M. Jean-Luc LAMPE et M. Rémi ROUET.

A l'unanimité, le Conseil nomme secrétaire de séance Mme Nicole DERVIN.

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente.

A l'ordre du jour :

Indemnité allouée au receveur municipal, Pont de Prapont, Budget 2014 : décisions modificatives, Salle du four : règlement et tarifs, Questions diverses.

Le conseil municipal accepte d'ajouter à l'ordre du jour : Subvention pour la restauration des registres paroissiaux et d'Etat-Civil.

Indemnité allouée au receveur municipal

Suite au renouvellement du conseil municipal, M. le Maire explique qu'une nouvelle délibération relative à l'indemnité allouée au receveur municipal est à prendre.

Le conseil municipal décide de reconduire l'attribution de l'indemnité de conseil versée à M. Christian DUPLAIN, dans les mêmes conditions qu'auparavant, à savoir :

- allouer au taux plein l'indemnité de conseil prévue par l'arrêté interministériel du 16/12/1983,
- la révision de la base de calcul interviendra chaque année, sauf délibération contraire, selon les opérations constatées à la clôture des trois exercices précédents.

Pont de Prapont

M. le maire informe le conseil du mauvais état du Pont de Prapont, pont situé entre la commune d'Echallon et la commune de Saint Germain de Joux.

Il présente un devis de réparation d'un montant de 27 155.18 euros TTC, la participation de la commune restant à définir.

Le conseil municipal donne son accord de principe pour engager des travaux, en partenariat avec la commune de Saint Germain de Joux.

Budget 2014 : décisions modificatives

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 022 : Dépenses imprévues	1 829.00 €	
D 6574: Subvention fonctionnement		1 500.00 €
D 73923 : Reversement sur FNGIR		229.00 €
D 73925 : Fonds péréq. Interco et commun.		100.00 €

Le conseil municipal approuve ces ajustements budgétaires sur le budget communal.

Salle du four : règlement et tarifs

La salle du four sera reprise par la commune à compter du 1^{er} janvier 2015. Afin d'établir un règlement pour la location de cette salle, une réunion de la commission communication est à prévoir.

Subvention registres Etat Civil

Le conseil municipal sollicite une subvention auprès du Conseil Général pour la restauration de huit registres paroissiaux et d'Etat-Civil de la commune d'Echallon ayant plus de 100 ans, selon le devis du 21 novembre 2014 établi par Mme Chloé Pédoussaud, pour un montant de 2 280.00 euros.



Questions diverses

Le conseil municipal prend connaissance :

- du projet de réhabilitation de la station d'épuration : le choix technique s'est porté sur une station d'épuration à disques biologiques,
- des travaux d'équipement de la cuisine de la salle des fêtes : les entreprises Cuny (équipement), Massoglia (électricité) et Sani-Clim (plomberie) ont été retenues,
- de la démarche de la commune de Belleydoux pour étudier un fonctionnement commun des deux écoles primaires,
- de la prochaine réunion du conseil municipal qui aura lieu le 19 décembre.

La séance est levée à 23 heures 45. Ainsi fait et délibéré en séance. Affiché le - 1 DEC. 2014

Le secrétaire de séance,

Le Maire,